

PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION ANIM'ELBEUF

Accueillir des enfants et des jeunes de façon collective, en dehors de leur domicile familial est un acte éducatif. Les actions mises en œuvre au sein des structures d'Anim'Elbeuf ou lors des séjours permettent à l'enfant et au jeune de se découvrir et de découvrir les autres dans un contexte de détente. Ces espaces de loisirs participent à l'éducation de l'enfant et du jeune. Ils leur offrent la possibilité de s'approprier un environnement et de mener des expériences. Ils représentent un troisième pôle dans leur vie à côté de la famille et de l'école. Ils leur permettent de prendre des responsabilités, de construire des relations différentes avec leur environnement. Ainsi, il s'agit pour chaque enfant et chaque jeune d'exercer sa créativité, de s'épanouir, de se responsabiliser, d'affirmer ses choix et de développer son sens critique. Chaque enfant peut tisser des liens avec les autres et apprendre le « vivre ensemble ».

I. Préambule :

ANIM'ELBEUF est une association déclarée en Préfecture depuis 1996 dont l'objet est : « *de proposer et d'organiser des animations éducatives, sportives, culturelles et toutes autres activités en direction des enfants, des jeunes et de contribuer à créer une dynamique de quartier favorisant l'accompagnement social et la convivialité des habitants.* »¹

L'évolution de la société et l'évolution des pratiques de loisirs des enfants, des adolescents et des jeunes conduisent l'association ANIM'ELBEUF à se réinterroger régulièrement sur ses missions auprès de la population elbeuvienne.

Un travail de réflexion a été mis en place. Administrateurs, élus et professionnels ont échangé autour des valeurs portées par l'association et ont redéfini ensemble les objectifs éducatifs de l'association.

Ce projet éducatif sert de socle au fonctionnement de l'association Anim'Elbeuf. Il définit les axes et orientations voulus par l'association. Par définition, l'ensemble des personnels y travaillant y adhère implicitement et le met en œuvre par le biais de leurs projets pédagogiques.

En effet, dans le souci de voir aboutir cette démarche ambitieuse qui vise à répondre le plus précisément possible aux besoins des publics, le contenu de ce document doit être partagé entre tous les acteurs qui concourent à l'existence des structures de l'association : Conseil d'Administration, équipes d'animations et familles.

¹ Extrait des statuts de l'association Anim'Elbeuf.

II. Les valeurs et objectifs éducatifs

L'Éducation partagée fondée sur les valeurs de l'éducation populaire

L'éducation populaire est un courant d'idées qui milite pour diffuser la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver sa place de citoyen. Elle vise à permettre l'accès de tous au savoir et à la culture.

Pour cela au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et des Accueils Jeunes (AJ) :

- L'information doit être accessible à tous.
- l'animateur doit avoir un rôle central à travers la transmission de savoir-faire et de savoir-être. Il doit posséder des capacités à fédérer un groupe et doit assurer l'égalité de traitement pour chacun.
- l'offre de loisirs doit être diversifiée, innovante et adaptée.

Ces temps de loisirs doivent contribuer à une éducation non formelle et pour toutes les périodes, de l'enfance à la jeunesse, en agissant dans le cadre d'une éducation partagée.

Afin d'assurer cette complémentarité éducative, la place des parents est primordiale et leur implication doit être recherchée. L'implication est à adapter à l'âge du public et doit respecter la volonté d'émancipation des plus âgés.

La richesse et la qualité des partenariats est à valoriser et la communication entre les différents acteurs éducatifs doit être réelle.

La Citoyenneté et solidarité au service du « bien vivre ensemble »

Favoriser le respect des règles de vie en société et contribuer au maintien de la cohésion sociale passent par le respect des personnes, des biens et de l'environnement.

Participer à la construction d'une société plus solidaire en créant un lien social d'engagement et en favorisant des notions de partage, d'écoute, d'échange, de don et d'entraide. Développer chez les enfants et les jeunes, la notion de Droits et de Devoirs en les sensibilisant notamment aux « Droits de l'Enfant ».

Travailler sur le « vivre ensemble » dans le respect de la dignité de chacun. Développer les relations et solidarités entre les générations.

Sensibiliser très tôt les jeunes afin qu'ils s'investissent dans le fonctionnement des structures et dans la vie de l'association.

Egalité des chances et insertion sociale

Lutter contre toutes les formes de discriminations sociales, économiques, culturelles et de genre par l'abolition des barrières et préjugés.

Favoriser l'égalité des chances et l'accès aux loisirs pour tous en se posant la question de l'accessibilité aux activités de l'association. Mobiliser les publics marginalisés.

Favoriser la mixité des genres dans le souci du respect de la différence.

Favoriser la mixité des publics en évitant les clivages par quartier.

Favoriser l'insertion des jeunes à travers un travail d'accompagnement, d'information et d'orientation.

Mener une réflexion sur les questions de mobilité des jeunes à l'échelle locale, nationale et internationale.

La Laïcité

Inscrit dans notre constitution, le principe de laïcité n'est pas seulement une valeur centrale de la République. La laïcité est au cœur du vivre ensemble. Elle garantit la liberté de conscience et de pensée de chacun. En respectant les convictions de chacun, mais en n'accordant aucun privilège à aucun courant de pensée quel qu'il soit.

Les animateurs devront être vigilants quant à leur posture face aux enfants, aux jeunes et à leur famille. *Compte tenu de la nature des activités de l'association et du public concerné, les principes de neutralité et de laïcité s'imposent au personnel de l'association².*

III. Les activités de l'association Anim'Elbeuf

Anim'Elbeuf, dans le cadre de la mission d'animation enfance jeunesse que lui a confiée la ville d'Elbeuf, organise différents projets :

- ✓ La mise en œuvre, sur les temps péri et extrascolaires, d'activités de loisirs éducatives, sportives, culturelles structurées autour des Accueils de Loisirs et Accueils Jeunes.
- ✓ L'information jeunesse à travers son Bureau Information Jeunesse labélisé info jeunesse.
- ✓ La pratique du jeu sous toutes ses formes à la ludothèque.
- ✓ L'organisation de séjours d'hiver et d'été à destination des enfants et des jeunes.
- ✓ L'organisation et la participation à de manifestations et projets à thèmes.

Ces activités se déclinent selon les périodes suivantes :

- La petite enfance : 3/6 ans

Accueil périscolaire le matin, et le soir, ateliers récréatifs, activités de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires.

² Extrait du règlement intérieur du personnel de l'association Anim'Elbeuf.

- **Les enfants : 6/10 ans et 11/14 ans**
Accueil périscolaire le matin, le midi et le soir, ateliers récréatifs, activités de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires.
- **Les Jeunes mineurs : 14/17 ans**
Accueil périscolaire en soirée, activités de loisirs le mercredi, le samedi et durant les vacances scolaires en après-midi.
- **Les Jeunes majeurs : 18/25 ans**
Accueil en soirée de 20 à 22 heures au sein des équipements sportifs.

IV. Les principes organisationnels

Afin de rendre plus pertinente notre action éducative auprès des publics elbeuviens, un certain nombre de principes ont été mis en avant :

- Mettre en place un travail en partenariat avec les associations du territoire pour une mutualisation de moyens et de compétences, au profit des enfants et des jeunes.
- Maintenir l'implantation des structures au sein même des différents quartiers de la Ville afin de faciliter l'accessibilité aux enfants et aux jeunes et dynamiser le tissu social local.
- Associer davantage les familles à la vie des structures et de l'association à travers notamment son Conseil d'Administration.
- Améliorer la qualité des prestations offertes aux enfants et aux jeunes en maintenant un travail de concertation en équipe et en organisant les temps d'élaboration et d'évaluation des projets mis en œuvre.
- Développer les actions de formation interne sous forme d'échanges de savoirs afin d'assurer la cohérence du travail éducatif et l'enrichissement de celui-ci par les expériences de chacun. Permettre la montée en compétence des animateurs afin d'enrichir leurs « savoir-faire » et « savoir-être ».
- Reconnaître à chaque professionnel une large autonomie d'action dans son travail auprès des enfants et des jeunes, et une capacité au moins aussi importante à en rendre compte.

V. Les moyens

Les moyens matériels et financiers

Les moyens financiers sont décentralisés par structure.

Par convention, la Ville d'Elbeuf met à disposition de l'association tous les équipements d'accueil du public et prend en charge l'aménagement et l'entretien des locaux. Elle met également à disposition le car de la Ville et quatre minibus dont elle assure l'entretien.

Chaque responsable de structure gère son équipement, recrute son personnel, dans le respect des objectifs définis dans le projet et de la réglementation en vigueur, notamment en matière de sécurité. Il établit un projet pédagogique, en cohérence avec le projet éducatif dont la directrice d'ANIM'ELBEUF est le garant.

Les moyens humains

Le projet éducatif repose sur un certain nombre de moyens, matériels, mais aussi et surtout humains. L'articulation de ces moyens, passe par la définition de la place et du rôle de chacun, assurant ainsi la cohérence de l'action.

Dans le cadre de leur mission d'accueil et d'animation, l'ensemble du personnel est soumis au devoir de réserve.

L'équipe administrative se compose d'une directrice générale, d'un directeur adjoint, d'une assistante de direction et d'une comptable.³

Les activités sont organisées autour de deux secteurs :

- Le secteur enfance : 3-6 ans et 7-13 ans
- Le secteur jeune 14-17ans et 18-25 ans

Les équipes d'animation enfance et jeune mettent en place à chaque session de vacances scolaires des activités communes aux deux secteurs sur la tranche d'âge 11/17 ans.

L'équipe d'animation est composée d'animateurs enfance, jeunesse, informateur jeunesse et d'une ludothécaire, de directeurs d'ALSH et d'AJ.

Les moyens techniques et/ ou logistiques

Les moyens techniques et logistiques dont dispose Anim'Elbeuf sont utilisés afin de faciliter l'articulation des interventions de chacun des professionnels, afin de permettre la mise en acte des principes éducatifs. Ces moyens concourent à l'évaluation des actions, à l'adaptation des projets aux publics.

Pour cela, Anim'Elbeuf dispose de temps de travail et de réflexion qui s'organise autour de différents moyens techniques :

- Des réunions de direction : elles se déroulent au siège de l'association au rythme moyen de deux rencontres par mois. Il s'agit alors d'évoquer des situations particulières rencontrées avec les publics, de faire un point sur les projets en cours ou à venir, de régler des questions d'organisation et de planifier les activités de chaque secteur.
- Des réunions spécifiques aux ateliers périscolaires : elles se déroulent trois à quatre fois par an au siège administratif. Elles sont l'occasion de faire un point sur le cycle en cours et de projeter les ateliers à venir.
- Des réunions d'équipe par site et par secteur : les équipes d'animation se réunissent de façon hebdomadaire sur chaque structure.

³ Voir organigramme

- Le secteur jeune a mis en place deux types de réunion :
 - Une réunion de secteur qui se déroule mensuellement au siège de l'association. Elle a pour objectif de fixer les orientations, évoquer les projets en cours ou à venir, évoquer les problèmes d'organisation...
 - Une réunion d'équipe hebdomadaire (au siège ou dans les structures) afin d'élaborer les plannings, rédiger les projets...
 - Des réunions exceptionnelles peuvent être mises en place afin d'aborder un thème particulier.
- Les animateurs permanents du secteur enfance se rencontrent mensuellement pour évoquer la mise en place de projets communs.